



MOT du maire



Nous voilà déjà rendus à la fin juillet. Fort heureusement l'assouplissement des mesures sanitaires nous permet de participer à des activités de plus grandes envergures. Soyez quand même vigilants, il ne faudrait pas remettre en question tous les efforts faits durant la dernière année.

Parlant d'activité, je sens la ville revivre! Je trouve important de souligner l'engagement des organismes et des entreprises dans le dynamisme de notre ville. Chez Cime Aventures nous avons le retour des spectacles ce qui est grandement apprécié. Le Théâtre de la Petite Marée, en plus de collaborer à différents projets avec la Ville et le Musée acadien, revient avec deux spectacles. Les Fêtes acadiennes nous présenteront un événement avec plusieurs activités sur le site du Musée, en plus du traditionnel tintamarre. S'ajoutent les spectacles à l'église, les expositions au Musée et la galerie d'art, entre autres.

En ce qui concerne les activités de loisirs, je suis agréablement surpris de l'utilisation du parc Louisbourg. Merci aux bénévoles qui font un travail inestimable. Le support apporté à notre communauté permet de nous distinguer dans l'offre de loisirs, merci pour votre engagement. Maintenant, comme citoyens, nous pouvons les encourager en participant aux événements tels que les tournois de balle-molle.

Quelques nouvelles concernant la négociation avec nos employés syndiqués. Au début juillet, nous avons déposé une offre globale. L'objectif était d'offrir l'opportunité au syndicat de se positionner sur les éléments en suspend et d'en arriver à une entente de principe. Le temps file et il est important d'arriver avec un règlement prochainement. Considérant que nous répondons essentiellement à leurs besoins et que nos propositions correspondent et dépassent même ce qui est offert par les municipalités comparables, je demeure positif que nos propositions soient acceptées. Le conseil municipal souhaite avoir une convention qui encadre les relations de travail et qui permet d'être attractif en terme de conditions de travail.

BONAVENTURE EN IMAGES



Photo de Serge Martin

Envoyez vos photos à communications@villebonaventure.ca

Après une réorganisation interne occasionnée par un départ à la retraite, le poste de secrétaire de direction est devenu vacant. Très souvent, un tel changement nous permet de repenser notre structure afin d'être plus efficaces, c'est ce que nous avons fait. Nous avons décidé de ne pas combler le poste vacant et plutôt opté pour la création d'un poste cadre qui assurerait de plus grandes responsabilités afin de soutenir l'équipe de gestion dans les projets, d'offrir du support au maire et au directeur général et, principalement, de prendre en charge le service de greffe. Ce qu'il faut retenir c'est que la charge du greffe était en grande partie assurée par la direction générale et, au final, nous demeurons avec le même nombre de postes.

Bon été!

Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 11 août 2021**

Abonnement infolettre : www.villebonaventure.ca



Le secteur de la plage Évangéline est très populaire et plusieurs usages s’y côtoient comme la pêche, le kayak ou les plaisirs de la plage. Afin que tous puissent profiter de ce magnifique secteur, nous vous demandons d’utiliser la zone débarcadère pour amener vos équipements à proximité et de déplacer par la suite votre véhicule vers le stationnement. C’est une question de respect. De plus, nous vous demandons de circuler lentement pour diminuer la poussière. Merci!



©Marie Arsenault

PROJETS MUNICIPAUX Rénovation de l’hôtel de ville

Les travaux de réalisation des plans et devis ont repris suite au délai engendré par la découverte d’une problématique structurale. Les plans seront complétés en novembre.

Avenue de Grand Pré

Un mandat a été octroyé à la firme Option Aménagement pour la réalisation d’esquisse d’aménagement et d’une estimation de coût qui seront déposés au ministère des Transports du Québec à la fin septembre. Ces esquisses prendront en compte les commentaires reçus lors de la soirée citoyenne du 25 septembre 2019.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 2 août 2021 au Centre Bonne Aventure. L’ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Direction adjointe Amélie Nadeau	Poste 230	mairie@villebonaventure.ca
Loisirs Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Service incendie Sam Arsenault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Travaux publics Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme Simon Carrothers	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca

GESTION DU CAMPING DE DÉBORDEMENT

De nombreux citoyens dénoncent le camping dans les stationnements publics comme ceux des plages et haltes routières ou se demandent si celui-ci est autorisé. La réponse est non et un affichage en ce sens a été installé. Toutefois, il y a quelques exceptions.

Lorsque les campings municipaux et privés du territoire sont complets, les employés du bureau d’accueil touristique ou du camping dirigent les visiteurs vers l’un des deux sites de débordement. Ceux-ci se situent dans le secteur du phare de la pointe de Beaubassin ou sur le terrain du bureau d’accueil touristique.

Les gens qui y campent doivent obligatoirement détenir la vignette d’autorisation délivrée gratuitement par les employés municipaux.

SERVICE incendie



SERVICE D’URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

L’équipe du service incendie de la Ville de Bonaventure possède un véhicule tout terrain de type côte à côte ainsi qu’une remorque munie d’un équipement de sauvetage pour intervenir dans des lieux non accessibles aux autres véhicules d’urgence. Dix pompiers ont participé à une formation de 60 heures permettant d’effectuer ce type d’intervention en forêt ou autre milieu isolé. Ce service est offert à Bonaventure depuis maintenant trois ans et huit sauvetages ont été réalisés depuis.

LOISIRS culture, tourisme et vie communautaire



PISCINE MARYLÈNE PIGEON

Fermeture pour entretien

Notez que la piscine Marylène-Pigeon sera fermée du 30 août au 12 septembre afin d’effectuer un entretien annuel.

Formation de moniteur de sécurité aquatique par la Croix-Rouge Canadienne

Une formation pour devenir moniteur sera offerte en septembre. Voyez la page suivante pour tous les détails au sujet de celle-ci.



PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

Formation de moniteur de sécurité aquatique par la Croix-Rouge Canadienne

Formatrice : Michelle Halde **Coût :** 375 \$

Horaire :

- Jeudi 2 septembre de 18 h à 20 h : Rencontre en Zoom
- Lundi 6 septembre 17 h à 19 h : Évaluation des styles de nage
- Entre le 6 septembre et le 11 octobre : Stages
- Samedi 9 octobre de 8 h à 18 h 15 : Classe et piscine
- Dimanche 10 octobre de 8 h à 18 h 15 : Classe et piscine
- Lundi 11 octobre de 8 h à 14 h 15 : Classe et piscine

Lieu : Bonaventure (à noter qu'une journée pourrait avoir lieu à New Richmond)

Préalable :

- Avoir 15 ans avant le 11 octobre 2021
- Exécuter les styles de nage et les techniques de Croix-Rouge Natation Junior 10
- Détenir minimalement le brevet Croix de bronze

Le cours de moniteur de sécurité aquatique (MSA) prépare les candidats à enseigner les programmes Croix-Rouge Natation. Pour en savoir plus, visitez le site de la Croix-Rouge sous l'onglet Cours et certificats.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Grande vente de livres usagés

La vente prévue le 1^{er} juillet a dû être reportée au 15 août entre 9 h et 16 h. Profitez des activités des Fêtes acadiennes pour venir faire des achats de livres à petits prix sur la terrasse du Musée acadien. Les fonds amassés serviront à renouveler la collection locale de livres jeunesse. Noter que les règles sanitaires devront être respectées et que pour circuler de table en table, le port du masque est obligatoire. Merci de votre compréhension et collaboration.

Heure du conte en pyjama

Se laisser bercer par des histoires, tout juste avant le dodo... c'est magique! Pour ajouter au bonheur, les enfants sont invités à y assister dans le confort de leur pyjama.

Date : le vendredi 13 août de 18 h 30 à 19 h 30.

Inscriptions obligatoires à :

biblio@villebonaventure.ca ou 418 534-4238

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD (suite)

Cet été à la bibliothèque, joue le jeu!

Il est encore temps de venir chercher un petit carnet d'activités, des autocollants et un code d'accès au site Internet du Club de lecture TD. N'oubliez pas qu'à la fin de l'été plusieurs tirages seront faits parmi les jeunes. Voici un aperçu des prix à gagner.



URBANISME



CHIENS EN LAISSE

Nous savons maintenant que les chiens doivent être en laisse en tout temps dans les espaces publics du territoire de Bonaventure. Ceci inclut les plages, les parcs, les voies de circulation et tout autre lieu public. Pour la plage Beaubassin, aucun chien n'y est autorisé.

Cette norme est régie par le règlement sur les chiens R2020-736 et vise à permettre à l'ensemble des citoyens et visiteurs de Bonaventure de profiter pleinement des espaces offerts et aménagés par la Ville. Le règlement indique que le fait de tenir un chien sans laisse dans des endroits publics constitue une nuisance pouvant faire l'objet d'une amende. La longueur maximale pour la laisse est établie à 1,8 mètre.

Nous comptons sur les propriétaires de chiens pour respecter cette règle, et ce, pour le respect et la sécurité de l'ensemble des citoyens.





SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a apporté des modifications à son règlement sur les piscines résidentielles depuis le 1^{er} juillet 2021. Ces modifications sont déjà en vigueur et seront intégrées prochainement dans notre réglementation.

Ainsi, ce sera la **fin des droits acquis** pour les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010. Toutes les piscines, peu importe leur date d'installation, devront respecter les mêmes règles de sécurité (détails plus bas).

Toute **nouvelle piscine dotée d'un plongoir** devra être conforme à la norme BNQ 9461-100 qui précise les caractéristiques nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.

De nouvelles **règles en matière de contrôle de l'accès** ont également été mises en place afin de renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la largeur est de plus de 30 mm devront être lattées ;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou l'enceinte ne devra être installé à moins de 1 m de celle-ci ;
- Aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm.

Par ailleurs, le règlement stipule que :

- Toute piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre à parois rigides, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant faciliter l'escalade ;
- Toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement ;
- Toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte pour protéger l'accès.

Un document illustré facilitant la compréhension des nouvelles normes est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section Avis publics et règlements / Règlements pratiques.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES (suite)

Rappelons que pour toute demande de construction, d'installation ou de remplacement d'une piscine ou pour l'érection d'une construction y donnant ou y empêchant l'accès, un permis municipal est obligatoire.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de l'urbanisme de la Ville ou consultez le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



PROGRAMME RÉNORÉGION

Le programme RénoRégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les déficiences majeures de leur résidence.

Information : villebonaventure.ca/renoregion/.

OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Résidences de tourisme et campings

Saviez-vous qu'une autorisation municipale est requise pour changer l'usage d'un terrain, par exemple pour y aménager un terrain de camping?

Plusieurs normes municipales encadrent ce type d'activités, et c'est également à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) qu'une demande d'attestation de classification doit être présentée.

Selon le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique (E-14.2, r. 1) : *Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique par l'utilisation de tout média.*

Dans tous les cas, excepté pour une résidence de tourisme, une autorisation municipale est requise pour opérer un établissement d'hébergement.

Si vous planifiez un tel projet, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme et vous assurer qu'il est possible d'autoriser ce service sur le site convoité.



GOVERNANCE PARTICIPATIVE
et résilience face aux
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
dans la Baie-des-Chaleurs

Carleton-sur-Mer
Maria
New Richmond
Bonaventure

CONSERVER LES MILIEUX HUMIDES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les milieux humides sont diversifiés et utiles

En Gaspésie, les milieux humides côtiers (barachois, estuaires) sont mieux connus que les milieux humides intérieurs comme les tourbières, les étangs, les marais et les marécages. Tous ces milieux sont caractérisés par la rétention d'eau dans le sol. Ils sont riches en biodiversité et produisent beaucoup de biomasse. Ces habitats participent à l'économie locale. Pensons à la villégiature, la pêche ou à l'observation des oiseaux.

Marais et marécage en bordure d'un estuaire

D'importance primordiale pour la santé de la planète et pour l'humain, ces milieux jouent des rôles clés dans l'adaptation aux changements climatiques :

- Puits de carbone, ils **emmagasinent le CO₂** atmosphérique plus efficacement que la majorité des forêts.
- Régulateurs de l'écoulement des eaux, ils captent l'eau de fonte ou des précipitations et la relâchent progressivement, un peu comme des éponges. **Cela réduit le risque d'inondations et de sécheresses**, et favorise la **recharge de la nappe phréatique**.
- Les racines des végétaux de ces milieux **stabilisent les sols** et **restreignent le transport des sédiments**.
- Zones de transition entre l'eau et la terre, ils **protègent contre l'érosion** grâce à la végétation qui retient le sol et amortit les vagues.
- **Réserves de biodiversité**, ils abritent des centaines d'espèces : oiseaux, mammifères, insectes, amphibiens, reptiles et plantes. Plusieurs espèces sont si adaptées à ces lieux humides qu'elles ne survivent pas ailleurs. Au Québec, c'est environ 35 % des espèces en situation précaire qui s'y trouvent.

La conservation volontaire, c'est possible

Vu leur importance, il est essentiel de préserver ces écosystèmes en bon état. Saviez-vous qu'un propriétaire terrien québécois peut faire reconnaître un milieu humide comme réserve naturelle? Vous trouverez de l'information au : environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/depliant.htm.

Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Climat municipalités - Phase 2 et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

COMITÉ ZIP GASPÉSIE

LE BOIS DE MER, UN JOYAU INESTIMÉ

Quoi de plus commun qu'une plage recouverte de bois de mer en Gaspésie. Mais quel parcours entreprend ce type de débris marin avant d'apparaître sur nos plages?

De la forêt à la plage

D'abord, ce bout de bois retiré de la forêt par un vent fort, les castors, une coupe forestière ou une inondation, est transporté par les courants fluviaux, rencontrant sur son passage impasses et obstructions. De la taille d'un tronc ou d'une simple branche, le morceau de bois peut passer quelques semaines, des mois et même des années, à descendre le ruisseau pour rejoindre la rivière, puis le fleuve ou la baie. Ce parcours à obstacles travaille le bois qui se retrouve lessivé et blanchi par son passage de l'eau douce à l'eau salée. Arrivé à la mer, des processus hydrologiques comme les courants, les marées et la dérive littorale mobilisent les sédiments et les débris marins et apportent enfin ce bois jusque sur nos plages. En se déposant en haut de la plage, à la limite des marées hautes, les troncs s'installent dans le sable ou les cailloux. Ils captent les sédiments qui, autrement, s'échapperaient vers la mer avec les courants. Une fois bien implanté, le bois de mer joue un rôle critique contre l'érosion des berges et dans la stabilité des plages. Des plantes de bord de mer, ainsi protégées des aléas marins, peuvent venir s'enraciner autour de ces troncs et branches. Leurs racines retiennent à leur tour les sédiments sur place. C'est ainsi que la végétation se rapproche du rivage, protégée par une armure de bois. Ce bouclier se décomposera ensuite grâce aux micro-organismes et insectes qui y élisent domicile. Le bois grouillant de vie sert ainsi de garde-manger aux oiseaux qui viennent le visiter.

Un habitat à protéger

Avec l'arrivée de l'été, les feux de joie sont à l'honneur sur nos plages. Le bois amené sur les plages par les vagues et marées finit souvent par nous réchauffer lors de ces rencontres, empêchant leur destinée initiale de nourrir la biodiversité, de servir de protection pour les plantes et de conserver le sable ou les cailloux sur la plage. Comment pouvons-nous aider cette tragique tournure d'événements? Il suffit de laisser le bois de mer là où il est et d'amener son propre bois lorsqu'on fait un feu sur la plage. Parlez-en à votre entourage!

Comité ZIP Gaspésie, juin 2021

ACTIVITÉS en bref



MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

En plus de ses trois expositions regorgeant de trésors, le Musée acadien vous propose cet été de découvrir l'histoire des bâtiments extérieurs avec son nouveau circuit d'interprétation! Forgerie, hangar à poisson, magasin général, le site a accueilli mille et une vies!

THÉÂTRE GRATUIT les vendredis et samedis (15 h), jusqu'au 14 août. Le Théâtre de la Petite Marée présentera un nouvel épisode du théâtre de marionnettes *Coquine et Scapareau*. Les spectacles seront présentés en plein air sur la partie gazonnée à l'arrière du Musée.

FÊTES ACADIENNES

Samedi 14 août : Spectacle du groupe Bodh'aktan (20 h) au Centre récréatif Desjardins de Bonaventure. Sept musiciens qui débarquent avec leur musique celtique, traditionnelle, polka, punk et folklore de l'Irlande, de la Bretagne, des maritimes et du Québec. La soirée à ne pas manquer cet été! Les billets sont en vente au Musée acadien du Québec et à l'hôtel de ville.

Dimanche 15 août : Spectacle Coquine et Scapareau du Théâtre de la Petite Marée avec animation familiale, sur le site extérieur du Musée (dès 11 h 30).

Tintamarre : départ du Centre récréatif Desjardins (14 h)

Spectacle des Frères Bélanger : au Musée (15 h 30)

EN VÉRITÉ, EN VÉRITÉ JE VOUS LE DIS

Spectacle de Philippe Garon à l'église de Bonaventure les dimanches et lundis (19 h 30). Une rencontre avec l'héritage historique, culturel et philosophique de l'Église catholique. enverite.net



EN VÉRITÉ, EN VÉRITÉ JE VOUS LE DIS

DON QUI QUOI!?!

Jusqu'au 1^{er} août, le Théâtre de la Petite Marée et DynamO Théâtre présentent *Don qui quoi!?!* au nouveau studio-théâtre du Centre Bonne Aventure. Une ode poétique et loufoque au théâtre, à l'amour, à la littérature et aux voyages. theatredelapetitemaree.com.

À VOIR À BONAVENTURE :

Rencontres internationales de la photographie : sur le site du bureau d'accueil touristique.

Promenade littéraire : sur la piste multifonctionnelle de la rue de Beaubassin, départ des chalets du Bioparc.

Bouchées de poésie : sur la piste multifonctionnelle de l'avenue de Louisbourg près de l'hôtel de ville.

Éblouissante BD : sur la piste multifonctionnelle de l'avenue de Louisbourg, à la placette près de l'école aux Quatre-Vents.

Sentier des contes : près de la bibliothèque, sur la terrasse du Musée acadien.

LA PAROLE aux organismes



MAISON DES JEUNES L'ANTIDOTE

Horaire estival : mardi, mercredi et jeudi de 18 h à 22 h. L'horaire peut varier selon les activités prévues. Les jeunes de 11 ans sont les bienvenus de 18 h à 20 h 30.

CLUB DE GOLF

Le Club de golf Fauvel vous invite au tournoi-bénéfice Uniprix-Pec qui aura lieu les 7 et 8 août. Pour plus d'information, communiquez avec le Club de golf au 418 752-3161 ou consultez la page Facebook.

GYM ACTION, COOP DE SOLIDARITÉ

Gym Action est accessible depuis juillet avec des jetons magnétiques pour l'ouverture des portes d'entrée. L'horaire est de 4 h à 22 h, 7 jours/semaine pour tout le mois d'août.

Vous pouvez acheter votre jeton auprès d'un bénévole sur place, le mercredi entre 16 h 30 et 18 h 30. Pour toute autre information, visitez notre page Facebook.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang d'Héma-Québec aura lieu le lundi 2 août 2021 au Centre récréatif Desjardins.

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

→ 1 800 343-7264

→ jedonne@hema-quebec.qc.ca



HÉMA-QUÉBEC